



Inscription niveau SECONDE **au Lycée des métiers La Tournelle**

Madame, Monsieur,

Pour permettre votre inscription au Lycée La Tournelle, il est nécessaire de constituer votre dossier avec les documents suivants :

1- Compléter la fiche identité de l'élève et des responsables légaux

2- OBLIGATOIRE : Pièces à fournir le jour de l'inscription

- EXEAT (certificat de fin de scolarité de l'établissement d'origine)
- 3 Derniers Bulletins de l'année précédente
- 4 photos d'identité avec nom et prénom inscrits au dos de chacune d'entre elles
- Chèque de 5 euros (à l'ordre de MDL du Lycée La Tournelle) /Billet de 5 euros, pour l'adhésion à l'Association la Maison Des Lycéens du lycée La Tournelle (MDL) *facultatif*
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport ou un extrait d'acte de naissance pour les élèves étrangers (sur une seule page)
- Un justificatif de domicile ou attestation d'hébergement
- Copie du livret de famille
- OBLIGATOIRE pour les élèves mineurs** : *en cas de séparation parentale, merci de nous communiquer le jugement de garde de l'enfant*

Pour l'infirmerie :

- La fiche d'urgence à compléter
- Photocopie de l'Attestation de sécurité sociale de l'élève (**Attestation de Droits à l'Assurance Maladie à télécharger sur Ameli.fr**)



VALABLE POUR LES BOURSIERS ET FUTURS BOURSIERS :

➤ L'Etude du droit à la bourse est désormais automatique:

Pensez à remplir la partie « ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A LA BOURSE »
sur la fiche de renseignements

➤ Pour l'inscription à la demi-pension :

Cf. document joint.

A la rentrée de Septembre :

- Photocopie de l'attestation d'assurance scolaire ou de responsabilité civile 2024/2025

Dépôt des dossiers

Le jeudi 27 Juin (9h-12h et 13h-16h)
Le vendredi 28 Juin (9h-12h et 13h-16h)
Ou Samedi 29 Juin 2023 (9h-12h)

La présence d'un parent et de l'élève est OBLIGATOIRE lors des inscriptions
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE